

Zeitschrift: Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

Herausgeber: Spitex Verband Schweiz

Band: - (2015)

Heft: 5

Artikel: "Les soins à domicile ne sont pas une affaire de gauche"

Autor: Hess, Lorenz / Gafner, Rudolf

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-852886>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Les soins à domicile ne sont pas une affaire de gauche»



Les soins à domicile représentent l'un de ses mandats essentiels. Lorenz Hess, conseiller national (BDP/BE) est notre homme à Berne. Dans ce grand entretien, il se révèle à la fois sensible et capable de montrer les dents lorsqu'il s'agit de protéger la branche de la politique des coupes budgétaires. Avec une annonce exclusive: son initiative concernant les frais de déplacement des services de maintien à domicile.

Magazine ASD: Depuis 2013, vous êtes membre du Comité central de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile. Pour un conseiller national, il y aurait sans doute des mandats plus prestigieux. Quelle est votre motivation?

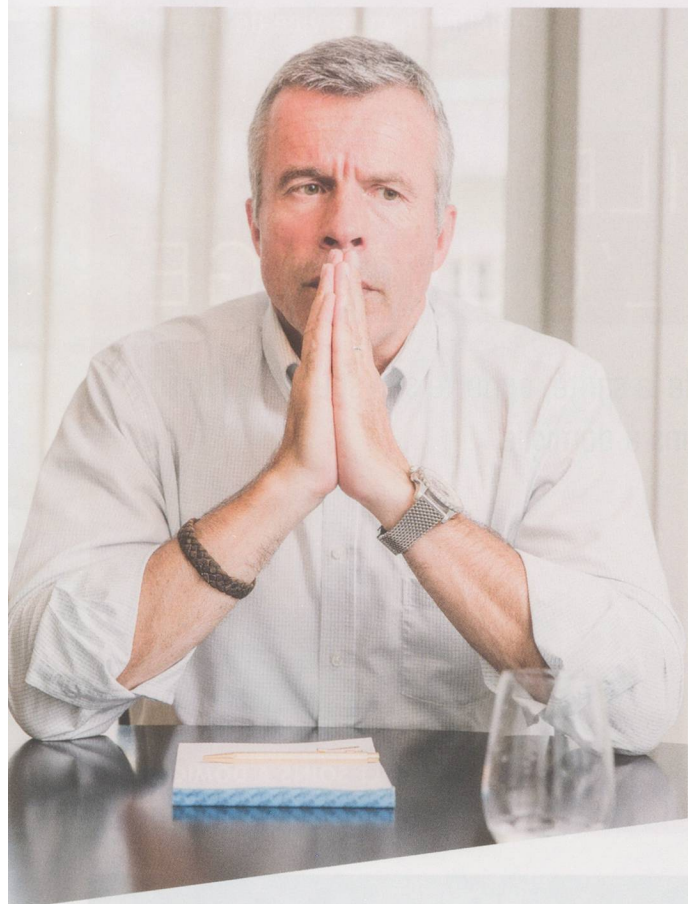
Lorenz Hess: De fait, on ne s'engage pas dans ce Comité pour le panache. Je peux dire en toute conscience que j'y suis entré pour la cause. En tant que président du Conseil municipal de ma commune (Stettlen BE) je connais les soins à domicile et suis impressionné par le travail qui est fourni. J'ai donc dit oui.

Tout de même, quelle est l'utilité pour vous, en tant que conseiller national? Est-elle électorale?

Il y a une utilité au sein même du Conseil. Surtout au niveau de la Commission de la santé, les connaissances que me donne ce mandat me sont très utiles. C'est là que se trouve mon intérêt, et j'espère qu'il sert à son tour l'intérêt des soins à domicile.

Dans la Berne fédérale, vous passez pour un lobbyiste entreprenant. Chasseurs, assureurs, groupe d'information boissons rafraîchissantes, la liste est longue. Où se situe la branche de l'aide et les soins à domicile?

Au Palais Fédéral, il y a les parlementaires et il y a les lobbyistes. Je ne compte pas parmi les seconds. D'abord parce que je refuse les mandats de lobbying, et ensuite parce que



Photos: Guy Perrenoud

je ne dépose pas de manière répétée des initiatives de ce genre. Du coup, la liste de mes relations d'intérêts est relativement réduite si l'on s'en tient à l'engagement proprement dit. En comparaison avec certains qui enchaînent les mandats de conseils d'administration, c'est plutôt modeste. Ce mandat de l'aide et des soins à domicile est l'un des plus importants. Cela me tient très à cœur.

Ne serait-ce que dans le domaine de la santé, vous faites preuve d'une grande diversité: vous avez été chef de l'information à l'OFSP, on vous trouve aujourd'hui dans la Commission de la santé au Conseil national, au Conseil d'administration de Visana, au Comité central de Spitex, dans le groupe d'intérêt Biotechnologie, dans la recherche contre le cancer et à la Faculté de médecine à Berne. Tous ces intérêts ne se bousculent-ils pas parfois?

Jusqu'ici, cela ne m'a jamais fait du tort d'avoir une assise large. Mais effectivement, certaines questions ont fait apparaître des positions divergentes. Je me fais alors mon opinion de la même manière que dans le travail parlemen-

taire et bien sûr, le travail de politique exécutive. Je pèse les différents intérêts et recherche la meilleure solution.

En 2013, vous avez déclaré vouloir promouvoir l'aide et les soins à domicile «dans la mesure où vous le permettent vos moyens de conseiller national». Qu'avez-vous obtenu concrètement?

En ce temps relativement court, j'ai pu aider à ouvrir quelques portes. C'est ainsi que je me suis adressé personnellement à Alain Berset lorsque nous ne pensions plus pouvoir traiter avec le Département d'importantes questions de politique de santé. Grâce à cet accès, j'ai pu susciter un échange rapide et durablement utile.

Pourquoi, en tant que membre d'un parti bourgeois, vous défendez les soins à domicile sans

but lucratif – et non les privés?

(rires) Idéologiquement, c'est une bonne question! Mais vous voyez, après des années de politique et d'expérience de l'exécutif, je ne considère justement plus les choses sous l'angle des convictions. Je trouve que d'une manière générale, les dogmes et les préjugés n'aident pas. Les soins à

**«Je suis tout, sauf un
bourreau de travail...
au fond, je suis plutôt
paresseux.»**

cosanum

Le logisticien au service de la santé.

SOINS À DOMICILE: DU CŒUR À L'OUVRAGE

Cosanum, le logisticien suisse au service de la santé, apporte son soutien à l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

Pour plus d'informations, visitez le site
cosanum.ch/partenariat



AIDE ET SOINS A DOMICILE

Monte-escaliers

Commandé
aujourd'hui -
livré
demain!



AIDE ET SOINS A DOMICILE

partenaire officiel association
suisse des services d'aide
et de soins à domicile

Le plus grand choix · Présent dans toute la Suisse



Rigert SA · Monte-escaliers
6403 Küssnacht am Rigi SZ
T 041 854 20 10 · www.rigert.ch

Points de ventes et de service dans
votre région:

Suisse centrale:	041 854 20 10
BE, SO, BL, BS:	033 345 22 42
Suisse orientale:	071 460 13 36
Suisse romande:	021 793 18 56
Tessin:	091 604 54 59

 **rigert**
MON MONTE-ESCALIER



domicile à but non lucratif ne sont pas une affaire de gauche, et ceux proposés par les privés non plus. Il s'agit là d'un intérêt éminemment public, pour toute notre société. Tous les politiciens de partis bourgeois devraient pouvoir s'impliquer dans cette thématique.

Votre collègue Rudolf Joder (UDC/BE) qui s'engage pour l'aide et les soins à domicile à but commercial, demande que les privés et les publics soient mis sur un pied d'égalité.

Qu'en pensez-vous?

En l'occurrence, mon estimé collègue confond les pommes et les poires. Les soins à domicile publics ont au départ une obligation de prise en charge, comprenant également la fourniture de prestations non rentables. Je ne vois pas comment cela pourrait s'appliquer à une organisation commerciale, qui n'a pas ce devoir et peut se permettre de choisir les meilleurs morceaux. Je n'ai rien contre les privés, mais suis opposé à l'idée de Joder. Cela ne fonctionnera pas.

Le nouveau financement des soins est entré en vigueur en 2011, mais les cantons continuent à l'appliquer de manière très diverse. Des améliorations

s'imposent. La Confédération prend-elle suffisamment ses responsabilités?

Hélas non – et je le dis en sachant que je m'expose aux critiques, faisant partie de la Commission de la santé publique. Je suis un fédéraliste convaincu, mais dans le domaine de la santé, cela devient incontournable: nous ne pouvons tout simplement plus éviter que la Confédération reprenne les commandes, pour mettre de l'ordre – et justement parce que la situation est si disparate dans les cantons.

En parlant de fédéralisme... la politique suisse de santé est un véritable patchwork. Pouvons-nous encore nous permettre cet «esprit de clocher»

face aux réalités économiques?

Il est vrai que le fédéralisme peut coûter cher. Mais il y a aussi des aspects de politique d'Etat et de société. Notre fédéralisme, qui a grandi avec l'histoire, est l'une des forces de la Suisse. Mais dans le domaine de la santé précisément, il exprime aujourd'hui une faiblesse. Nous en sommes arrivés au stade où les cantons se font une concurrence acharnée, par exemple à propos des jeunes médecins sortant des universités. C'est totalement contre-productif.

«Tous les politiciens de partis bourgeois devraient pouvoir s'impliquer dans cette cause d'intérêt public.»

cosanum



Les cantons épargnent et le péquin paie – notamment le client des soins à domicile. On entend même des cas de personnes qui, pour des raisons économiques, renoncent aux soins prescrits. Avec le risque d'entrer prématurément à l'EMS, ou des hospitalisations qui pourraient être évitées. Tout cela revient cher!

C'est vrai. Et ceux qui prônent les économies à tout prix devraient y réfléchir. De fait, lorsqu'on épargne sur un point, sans même économiser beaucoup, et qu'on déclenche sur un autre point des coûts supplémentaires, on commet une erreur non seulement sur le plan social mais aussi économique. C'est là que les réseaux et le lobbying sont importants: pour empêcher les fausses économies. Dans le canton de Berne, cela a porté ses fruits, car les soins à domicile se sont bien battus.

Cependant, il s'ensuit un risque de nouvelle précarité... Comment peut-on empêcher qu'un jour, seuls les nantis puissent s'offrir de bons soins pour leurs vieux jours?

Notre système de santé est coûteux, mais exemplaire. Il faudrait garder ce bon niveau, et qu'il le reste également pour les personnes peu fortunées. Faire des économies est nécessaire, mais nous n'avons pas le droit d'entamer le socle de l'offre, rogner sur les soins médicaux essentiels. Je crois qu'à un moment donné, politiquement, il faut accepter notre besoin d'un certain équipement de base, et une solidarité qui se vit – au lieu d'être juste proclamée. Et oui, cela coûte de l'argent.

Les socio-démocrates vont vous applaudir sur ce point. Mais votre position peut-elle réunir une majorité au sein de votre propre parti?

Peut-être pas encore une majorité. Mais lorsqu'on voit ce qu'il se passe en coulisses, comme c'est mon cas en tant

que membre du Comité central de l'ASSASD, il devient difficile de faire encore de la politique politique. Il m'est déjà arrivé de décevoir des purs et durs

de partis bourgeois, par exemple au sein de la Commission de la santé. Mais en matière de santé et notamment de soins à domicile, la ligne dure n'est pas une bonne option.

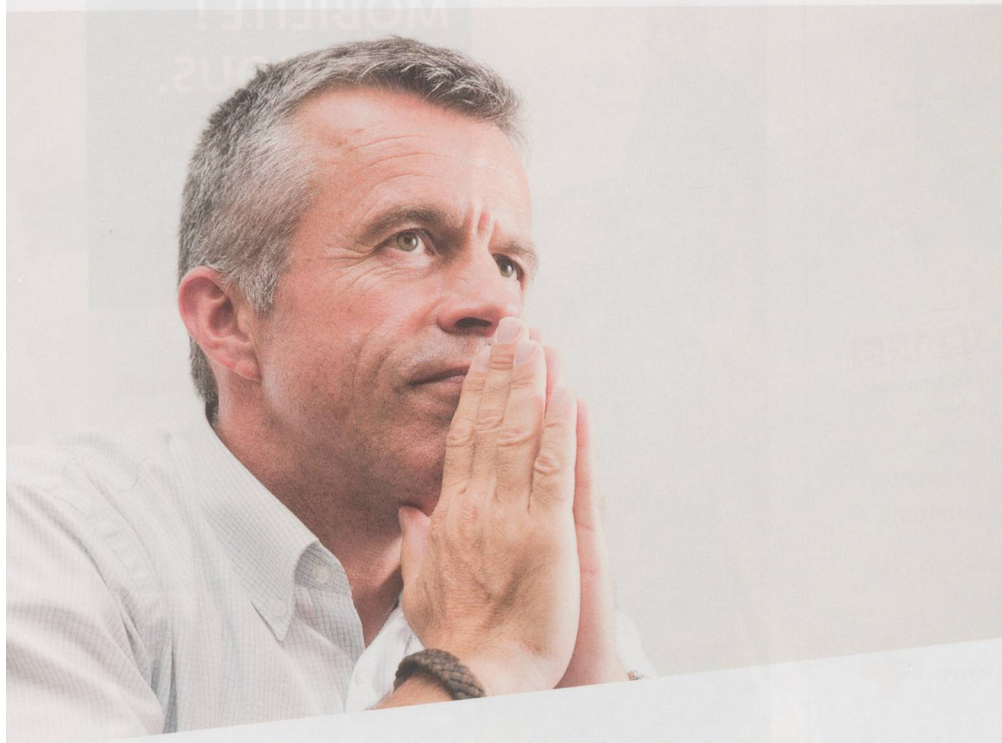
Dans une récente édition du Magazine ASD, la conseillère aux Etats Christine Egerszegi disait rappeler de temps en temps à ses collègues qu'ils ont prêté serment sur la Constitution – car il y est écrit que «toute personne bénéficie des soins nécessaires à sa santé.»

Et comme c'est vrai! Il s'agit quand même de pouvoir encore se regarder en face.

Actuellement, les frais de déplacement sont une pomme de discorde. Certains cantons recommandent d'ajouter un supplément sur la facture au client, d'autres le font déjà. La protection tarifaire est compromise, même si l'OFSP constate que ceci est irrecevable en vertu de la LAMal.

La Confédération doit au moins prendre plus clairement ses responsabilités – ne serait-ce que d'un point de vue politique d'Etat. Il n'est pas concevable que la jungle dans

«C'est l'un des mandats qui me tiennent très à cœur.»



les cantons viennent démanteler ce qui a valu jusqu'ici dans tout le pays. La Confédération doit intervenir ici en coordinateur et en régulateur afin que la discussion puisse être unifiée. Je suis en train de préparer une initiative que je déposerai prochainement au Conseil national. Je demande que la Confédération rappelle les cantons à leurs responsabilités... pour ne pas dire qu'elle doit serrer la bride. Car la situation est ainsi: la loi prévoit le financement intégral de la prestation prise en charge selon la LAMal –, même si cela signifie que le reste doit être financé par le secteur public. Alors si l'on veut introduire un forfait de déplacement, il faut d'abord présenter cela au niveau fédéral. C'est à ce niveau-là qu'on pourra clarifier le sujet et savoir si un forfait a du sens.

Biographie express

Lorenz Hess (54 ans) est partenaire associé dans une agence de communication à Berne. Il vit à Stettlen, où il est président du Conseil communal depuis 2001. Ces dix dernières années, il s'est forgé une expérience politique en tant que parlementaire au Grand Conseil du Canton de Berne (2002–2011). Il a été élu au Conseil national en 2011 et occupe un siège au sein de la Commission de la sécurité sociale et la santé publique. Lorenz Hess est vice-président de son parti, le parti bourgeois démocratique (PBD). Depuis 2013, il siège au Comité central de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD). Il est marié, passionné de chasse et de sport et porte le grade de colonel à l'armée.

Mais un tel forfait peut-il avoir du sens?

Aujourd'hui, j'en doute fort. Nous parlons ici de déplacements pour des soins en lien avec des prestations ambulatoires prescrites par un médecin. Un financement complet me semble parfaitement approprié en l'espèce.

Une question personnelle pour terminer. Vous avez fait carrière dans l'économie, la politique, l'armée... A 54 ans, y a-t-il quelque chose que vous souhaitez encore ardemment réaliser?

Vous attendez probablement une réponse du style «j'aimerais gravir telle montagne ou battre tel record». Mais ce n'est pas le cas. Je suis tout sauf un workaholic. J'ai du plaisir à ne rien faire, à laisser vagabonder mon âme. Avoir plus de temps pour être oisif en me cultivant, en contemplant, sans programme, tranquille, peut-être dans une cabane d'alpage, voilà ce dont je rêve.

Et vous voulez nous faire croire cela? Un homme d'action comme vous?

Croyez ce que vous voulez – mais c'est comme ça. Je suis d'ailleurs plutôt paresseux de nature... ce qui est peut-être une façon de maîtriser tout ce que fait l'homme d'action. Les mandats, les obligations, la politique: tout cela me donne des ailes et me passionne. Mais cela ne me consume pas. Ce n'est pas ma vie.

Rudolf Gafner